Apprendre à faire sa déclaration telePAC

Objectifs
Apprendre à réaliser sa déclaration telePAC et devenir autonome Connaître les différents volets de la déclaration pour en comprendre les liens logiques et appréhender des modalités de suivi de dossiers.

Enjeux
Dans le cadre de leur activité de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de devenir autonomes dans leur déclaration telePAC.

Pré-requis
être à l'aise avec l'informatique, avoir un numéro de pacage

Contenu
Appréhender l'environnement de telePAC
- Apprendre à créer le compte
- Apprendre à consulter des données personnelles
- Maitriser les fonctionnalités de telePAC
Apprendre à réaliser la cartographie de l'exploitation
- Savoir localiser des îlots
- Savoir localiser et identifier des parcelles
Apprendre à faire les déclarations de surfaces
- Savoir déclarer des cultures
- Savoir faire les demandes d'aides liées aux surfaces exploitées
Apprendre à s'identifier
- Savoir renseigner les coordonnées et informations générales
- Savoir saisir les formulaires
Bilan de la session

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 31/03/2014

Tarifs
Adhérent 49€

Plus de renseignements
Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage
lydie.chaffotte@gmail.com
Terres Vivantes
6 rue Filandière
34 800
Clermont l\'Hérault
Tel. 04 67 96 41 05
Fax. 04 67 96 41 06
www.terresvivantes.org
N° d'organisme de formation :
91340637024

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

10 avr 2014 09:30 - 17:30 (7hrs)	6 rue filandière 34800 Clermont l'H	Perrine FABER TV, (expériences : instructrice PAC DDA 05, formatrice téléPAC FDSEA 05, instructrice MAE et formatrice CNASEA Guadeloupe)

Financeur(s)

Fonds social européen

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _

Adresse _

Téléphone : _

Courriel :_ _